



RECONNU - ACCRÉDITÉ CONFIDENTIEL - RAPIDE

Nos laboratoires privés au Canada, dûment accrédités, se sont construits une réputation de chef de file dans le pays au niveau de l'assistance et du service à la clientèle et les normes les plus élevées en analyse d'ADN y sont respectées.

À titre de fournisseur fiable de tests de paternité et de services liés à l'immigration, Maxxam est le choix préféré des professionnels juridiques au Canada, de même que des organismes provinciaux et fédéraux au pays, notamment le ministère de l'emploi, de l'immigration et de l'industrie de l'Alberta (Alberta Employment, Immigration and Industry ou AEII), le ministère de l'emploi et de l'aide au revenu de la Colombie-Britannique (British Columbia Ministry of Employment and Income Assistance ou BCMEIA), Citoyenneté et immigration Canada (CIC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

SERVICE

- Plus de 20 ans d'expérience en tests de paternité et tests liés à l'immigration
- Tests disponibles :
 - 1) test légal – reconnu dans les tribunaux
 - 2) test de prélèvement confidentiel à domicile
- Services bilingues (français et anglais)
- Résultats disponibles entre 5 à 10 jours ouvrables et possibilité de service accéléré (3 jours ouvrables)

COMMODITÉ

- Possibilité de rendez vous pour le prélèvement d'échantillons dans un délai de 24 heures
- Plus de 400 établissements de prélèvement d'échantillons à travers le Canada, d'un océan à l'autre
- Prélèvements d'échantillons buccaux (bouche) sans douleur et sans lésion

QUALITÉ

- Installations avec épreuves par ACP (l'amplification en chaîne par polymérase) à la fine pointe de la technologie
- Premier laboratoire d'analyses génétiques au Canada à avoir été accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN)
- Scientifiques cumulant un total de plus de 80 ans d'expérience en analyses médico-légales biologiques et génétiques
- Aucune poursuite juridique depuis le début de notre programme d'analyse génétique
- La seule entreprise d'analyses génétiques au Canada à avoir signé des contrats d'exclusivité pluriannuels, et valables dans l'ensemble des provinces, avec le gouvernement pour mener les analyses de paternité qui lui sont confiées

Plus de 30 ans
d'EXPÉRIENCE
et de SERVICE
au Québec





COMMENT FONCTIONNE LE TEST DE PATERNITÉ

L'ADN (acide désoxyribonucléique) est le matériel génétique qu'un enfant hérite de son/ses parent(s) biologique(s). Les échantillons sont prélevés à partir des organes qui doivent être analysés (bouche, sang ou autre tissu). Le matériel génétique de l'enfant est extrait des échantillons et comparé avec le matériel génétique de la mère (ADN maternel). Les caractéristiques de l'ADN de l'enfant que l'on ne retrouve pas dans l'ADN maternel proviennent du père biologique (ADN paternel). Si le matériel génétique de l'homme qui a subi l'analyse ne correspond pas à l'ADN paternel de l'enfant, alors la probabilité qu'il soit le père biologique de l'enfant est nulle (probabilité de 0 %). S'il y a correspondance entre l'ADN du père et celui de l'enfant, alors la probabilité que l'homme qui a subi l'analyse soit le véritable père biologique est de 99,95 % ou plus.

Maxxam Analytique effectue l'analyse de l'ADN pour bon nombre d'enjeux d'ordre juridique, notamment :

- Pensions alimentaires pour enfants
- Garde d'enfant/Adoption/Maternité de substitution
- Citoyenneté/Immigration
- Héritage
- Criminalistique



VALERIE PRIGENT - SERVICE À LA CLIENTÈLE



Pour toute question sur les services de tests d'ADN de paternité, veuillez communiquer directement avec **Valerie Prigent** au numéro sans frais **(877) 706 7678 (poste 1)**, ou par courriel à **Valerie.Prigent@maxxamanalytics.com**

Maxxam
Analytique Inc